




Crabesques

N° 25 janvier - février - mars 2002

Déjà 2002 !
Meilleurs vœux

2 Système universitaire de documentation

 www.sudoc.abes.fr

-  Livres
-  Manuscrits
-  Articles
-  Musique enregistrée
-  Images
-  Thèses
-  Périodiques
-  Ressources électroniques
-  Partitions imprimées
-  Matériel audiovisuel
-  Cartes

13 Après l'explosion AZF

La documentation au Mirail
En anglais en particulier

18 Agenda

19 Avec Chadwyck-Healey

20 Web

 www.abes.fr

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



Deux ans après...

« Grand Nord »

- 6 Un des sept : Lille III
Un site pilote du Sudoc

Grand Ouest

- 4 À l'ouest du nouveau
À Rennes II en 2002
- 5 Les chercheurs ont fait un rêve...
Au Mans, site pilote « hors source »

Grand Sud-Est

- 8 À Lyon II en 2002
Politique de service documentaire & politique de collection
- 10 « Winnie » à Grenoble & à Perpignan
Deux villes attractives pour les étudiants
- 11 À Nice-Sophia Antipolis

Éditorial

Ce premier numéro de l'année 2002 m'offre l'occasion de présenter tous mes vœux aux nombreux lecteurs d'*Arabesques*. Je souhaite que cette nouvelle année conforte l'utilité de tous les services rendus par l'ABES en 2001 et lui permette de répondre toujours mieux aux attentes des uns et des autres. Je puis certifier que les équipes de l'ABES continueront à assurer une assistance attentive, personnalisée, auprès de chaque utilisateur du *Sudoc* et à essayer d'améliorer les produits. L'entrée en service du nouveau moteur de

recherche, le 15 novembre dernier, en est une preuve.

La première phase du déploiement des bibliothèques dans le *Sudoc* se termine. Le 25 février 2002, environ 600 bibliothèques au sein de 104 établissements catalogueront dans le *Sudoc* tous leurs documents. À ces établissements, s'ajoutent environ 2 300 bibliothèques concernées uniquement par les revues. Quatorze mois pour installer, former, « interfacier », accompagner tant d'établissements était un pari audacieux ; il est sur le point de réussir et « l'applicatif » semble globa-

lement satisfaire tout le monde. Je tenais ici même à remercier toutes les équipes de l'ABES, qui ont œuvré des années avec tenacité et mis, je crois, toute leur vitalité pour y arriver. Mais le *Sudoc* est une affaire collective et ne fonctionnera qu'avec la participation de tous. Les témoignages des sites pilotes, deux ans après leur démarrage, eux qui ont essuyé tous les plâtres, en sont le meilleur garant.

Sabine Barral
Directrice de l'ABES

Systeme universitaire de documentation www.sudoc.abes.fr

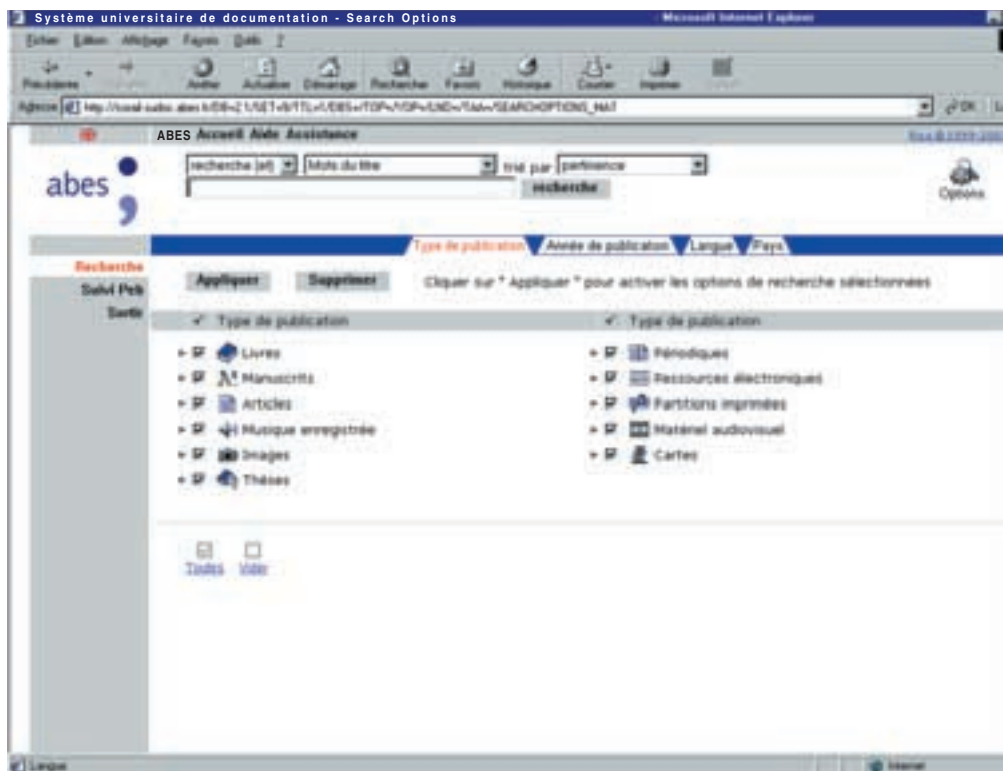
Nouvelle interface & nouvel environnement

Une nouvelle interface *web* d'accès au *Sudoc* a été mise en place le 15 novembre 2001. Installée dans un environnement Unix, c'est une nouvelle base de données, exacte copie de la base professionnelle, qui est mise à jour de façon quasi immédiate.

Nouvelle base, mais aussi nouvelle interface de recherche comportant des fonctionnalités supplémentaires ainsi que des améliorations notables, listées ci-dessous.

- Nouveaux index : langue, pays et résumé pour les notices bibliographiques, type d'établissement et département pour les notices de bibliothèques.
- Possibilité de trier l'ordre des résultats par « pertinence » ou « année de publication » - et de « retrier » un lot de notices sur un index spécifié.

- Possibilité d'effectuer des recherches par type de document : articles, manuscrits, périodiques, thèses, etc.
- Pas de *time out* – même inutilisé, le système ne s'arrête pas automatiquement.
- Nombre d'accès simultanés illimité.
- Nombre de réponses illimité dans un lot auparavant limité à 9999.
- Tous les boutons standards de votre navigateur sont actifs : « Précédent », « Suivant », etc.
- Un seul écran de recherche (disparition du mode expert) et bouton « Options » pour choisir ses filtres de recherche.



2

Deux ans après...



Ils ont été sites pilotes pour le Sudoc – Système universitaire de documentation.

Ils ? un service interétablissements de coopération documentaire – le SICD 2 – de Grenoble, les services communs de la documentation des universités du Maine, de Nice-Sophia Antipolis et de Perpignan, et ceux de Lille III, Lyon II et Rennes II.

Ils ont inauguré le réseau. Qu'en est-il d'eux en 2002 ?

En Île de France, ils ont été sites pilotes pour les BGE, les SICD, les universités... et plusieurs autres.

LES UNIVERSITÉS
PARIS I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII,
CERGY-PONTOISE, ÉVRY-VAL D'ESSONNE, MARNE-LA-VALLÉE,
VERSAILLES-ST-QUENTIN-EN-YVELINES.

LES SICD
LA SORBONNE, SAINTE-GENEVIÈVE, CUJAS, MÉDECINE, PHARMACIE,
ART ET ARCHÉOLOGIE, DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE,
LANGUES ORIENTALES, JUSSIEU.

Ils ont été sites pilotes – dans toutes les régions – d'abord pour les 34 centres régionaux des publications en série puis pour les services communs de la documentation des universités. « Le débat sur l'autonomie des universités et leurs relations avec les régions a pris une nouvelle dimension. » *Vie universitaire* n° 42. On sait que des bibliothèques sont en attente de subventions régionales, octroyées expressément sur des achats* de banques de données.

Ils ont été sites pilotes pour les services communs de la documentation des universités des Antilles et de la Guyane, de la Réunion, de Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

* Voir p. 19 « Avec Chadwyck-Healey » - Et tout le reste est littérature. Verlaine

À l'ouest du nouveau

À Rennes II en 2002

Extension, « réinformatisation », intégration... et toujours le *Sudoc*

Commencement, poursuite ou achèvement de plusieurs grands projets documentaires inscrits dans le contrat d'établissement 2000-2003 ou dans le contrat de plan État-Région 2000-2006 : telle sera l'année 2002.

La politique documentaire s'y déroulera selon plusieurs grands axes.

1. **L'extension de la bibliothèque universitaire centrale**, avec la construction d'un nouveau bâtiment de 2000 m² se fera sur 13 mois, de décembre 2001 à janvier 2003. Cette extension fait suite à la restructuration du bâtiment actuel (des années 60) dont les travaux de modernisation et de sécurité, commencés en 1999, viennent de s'achever.
2. La « réinformatisation » du service commun de la documentation, parallèlement à cet agrandissement de la BU, sera entreprise à partir de juillet 2002. Cette opération de modernisation, inscrite dans le contrat d'établissement 2000-2003, a fait l'objet d'une étude, commencée en juillet 2001, par deux consultants, *Six et Dix* et le *Bureau Van Dyck*. La phase préalable d'analyse des besoins, d'étude des spécifications fonctionnelles, de l'offre de services et des spécifications informatiques vient de s'achever (novembre 2001). Cette étude doit se poursuivre, de janvier à juin 2002, par la rédaction du cahier des charges et le lancement d'un appel d'offres pour


le remplacement de l'actuel système informatisé de gestion de bibliothèque – SIGB Dynix – prévu en octobre 2002. Un deuxième lot comprenant l'achat et la mise en place du « système portail » et de la gestion électronique des documents (GED) est prévu en 2003. L'objectif essentiel de cette modernisation est d'articuler, autour du « catalogue pivot », une offre de services qui ancreront encore davantage le SCD dans son rôle et sa mission de diffusion de ressources documentaires internes ou externes.

3. **Le développement des ressources documentaires électroniques** est le troisième grand axe, lié au précédent ; ressources documentaires électroniques qui ont désormais une place essentielle dans le développement des collections du SCD. Cette politique, commencée depuis deux ans, s'est traduite, en novembre 2001, par la signature d'une convention avec l'ABES pour l'achat de cédéroms d'œuvres littéraires produits par la société Chadwyck-Healey. Elle se poursuit, en 2002, par l'adhésion au consortium COUPERIN pour l'abonnement à d'autres produits documentaires tels que des périodiques électroniques ou des bases de données bibliographiques en ligne.
4. **L'intégration de bibliothèques** de composantes, d'UFR – de BUFR donc ! – est le 4^e grand axe de développement de l'année 2002. Les conventions d'inté-

gration sont signées pour trois bibliothèques : sciences sociales, anglais/breton et STAPS. Elles sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2002. Après la BUFR de sciences humaines (1993), la bibliothèque de musique (1998), la BUFR d'arts et lettres (1999), six BUFR sont désormais intégrées au SCD. Dernière pièce de ce dispositif documentaire, la bibliothèque du département et de l'IUP d'information et communication rejoindra en 2002 la BUFR d'arts et lettres, déjà intégrée, pour former la BUFR d'arts, lettres et communication.

5. **La poursuite de la conversion rétrospective des catalogues** de la BU et des BUFR est le 5^e objectif lié à l'intégration des bibliothèques et à la réinformatisation. Commencée en 1993, la dernière tranche du catalogue de la BU (38 000 notices 1801-1969) devrait s'achever en 2002, dans le cadre du marché national avec la société PRITEC. En outre, la conversion rétrospective des fonds des bibliothèques d'UFR se poursuivra en 2002. Cette opération s'effectuera à partir du *Sudoc*, comme en 2001, par des contractuels professionnels formés au *Sudoc*. Elle s'accompagnera de la « recotation » en Dewey et de la remise en ordre des ouvrages de façon à remplir un autre objectif du contrat d'établissement et de la restructuration des salles de la BU : l'accroissement du libre accès par grands pôles disciplinaires. Tels sont les grands objectifs du SCD de Rennes II pour l'année 2002.

Le *Sudoc* à Rennes II

Site pilote, le service commun de la documentation de l'université Rennes II a été « déployé » dans le *Sudoc* – Système universitaire de documentation – en juin et juillet 2000 ; **38 968 notices ont été « exemplarisées » depuis cette date**, dont 5 850 correspondent à des créations ou des modifications. La « formation utilisateurs/professionnels » a été dispensée en avril 2000 par l'ABES à huit agents du SCD et, en mai 2000, douze autres agents ont été formés en interne ; en septembre 2000, la formation en interne a été faite à douze autres personnels des BUFR. Trente-deux utilisateurs professionnels du SCD ont ainsi été formés, dès le début du travail dans le *Sudoc*. Par ailleurs cette formation avait été précédée en mars 2000, lors de trois demi-journées, par une sensibilisation d'une centaine d'enseignants et de personnels du SCD. En 2002, quand le logiciel WinIBW sera installé sur tous les postes professionnels, une formation des catalogueurs habilités sera dispensée pour récupérer les notices étrangères – huit personnes seront concernées. *É. Lemau*
 elisabeth.lemau@uhb.fr

François Mouret, président de l'Université Rennes II – Haute-Bretagne

Élisabeth Lemau, directrice du SCD

SCD © 02 99 14 12 50 ou 51 ☎ 12 85 📠 19 avenue de la Bataille-Flandres-Dunkerque CS 64302 – 35043 RENNES CEDEX

Les chercheurs ont fait un rêve...

Au Mans, site pilote « hors source »

A lors que les « hors source », le dernier groupe* de bibliothèques universitaires intègre le *Sudoc* – Système universitaire de documentation – qu'en est-il du site pilote de ce même groupe ? S'il fallait répondre en un mot : il résiste vaillamment, même s'il lui en coûte parfois. Il lui a fallu effectuer une véritable conversion pour participer à la phase initiale du *Sudoc*. Avec l'ouverture de celui-ci, une nouvelle charge est apparue. Bien que ce fût prévisible, très vite, le service commun de la documentation de l'Université du Maine a été confronté à l'augmentation des demandes de prêts entre bibliothèques reçues d'autres bibliothèques, alors qu'il n'était pratiquement pas fournisseur auparavant.** Au cours de l'année 2001 il fut procédé à un « relookage » des pages web du SCD. Un accueil plus actuel et un accès au catalogue avec des fonctionnalités améliorant la qualité des services sont proposés au lecteur. L'environnement de travail plus convivial et plus attractif de la nouvelle bibliothèque a aussi contribué à modifier le comportement des usagers. Ils disposent d'une offre plus diversifiée, plus proche de leurs besoins. Peu à peu une nouvelle image du SCD s'impose. Il est plus « visible ». Outre les services documentaires rénovés, le lecteur y trouve de nouveaux espaces pour une meilleure qualité de vie dans l'université : un fonds de romans, biographies, documentaires, beaux livres, de bandes dessinées dans l'espace « Lectures en liberté », ainsi qu'un embryon du futur « salon de presse », très prisé à l'heure du déjeuner.

Un chantier en chasse un autre

L'extension du nouveau bâtiment est programmée. Le bâtiment devrait atteindre quelques 7 000 m² utiles et rassembler l'ensemble des collections de la bibliothèque universitaire proprement dite et celles de l'IUT du Mans. Sa mise en service est prévue pour 2004. Par conséquent nous préparons la planification d'une série de migrations matérielles et de déménagements pendant la phase intermédiaire des travaux, avant de préparer l'installation définitive dans les nouveaux espaces.

l'Université du Maine

Autre grand changement : l'accès aux ressources électroniques

La première offre, fin 1999, fut celle des *Current Contents*, un peu en forme de test. Satisfaction des enseignants-chercheurs, même les réticents, mais aussi satisfaction du SCD de constater l'accroissement régulier du nombre d'interrogations. La suite logique a été l'accès à d'autres ressources : par Couperin ou l'ABES avec *SciFinder Scholar*, sans oublier *Le Doctrinal*, *La Bibliothèques des lettres*, dans un souci de couverture plus large que le domaine des sciences. Pour une petite université, qui possède des secteurs de recherche d'excellence car extrêmement pointus, cette offre documentaire représente une extraordinaire bouffée d'oxygène. Même si elle reste encore modeste, elle ouvre sur un univers en extension. Enfin les chercheurs peuvent espérer réaliser un rêve : avoir à disposition sur place l'ensemble de l'information et de la documentation. Les irréductibles du papier – bible en l'occurrence pour les chimistes – ont vite retourné leur veste. Ils ont conscience que désormais ils ne peuvent plus faire l'impasse de la recherche en ligne. Et lorsque l'on y a goûté une fois, on ne peut plus s'en passer ! Peut-être ce public fréquentait-il moins nos locaux, toutefois les contacts personnels, téléphoniques ou électroniques, subsistent. D'une certaine manière on trouve normal que le SCD mette davantage de services à disposition. À côté de cette légitimité, une grande majorité de ce public lui reconnaît aussi sa spécificité. On considère qu'il est préférable de laisser aux professionnels de la documentation la gestion de l'offre électronique qui évolue sans cesse, voire trop rapidement.



Actuellement à l'université, se fait jour une réflexion plus ample, qui réjouit forcément tout bibliothécaire : ce nouveau mode de diffusion conduit à une demande des enseignants-chercheurs pour une rationalisation de la documentation. Les doublons semblent désormais une absurdité puisque l'accès se fait de n'importe quel poste dans l'université. Cette réflexion s'accompagne d'une prise de conscience des coûts et l'idée d'une certaine forme de mutualisation des moyens perce.

Secteurs de recherche d'excellence au Mans

Acoustique

Droit de la responsabilité

Économie du travail

Géographie sociale

Histoire anthropologique

Sciences des matériaux

- physique,
- chimie,
- polymères.

5

.../...

Un dialogue s'instaure, il est nécessaire de l'enrichir, de le rendre fructueux pour le bien de la communauté. Notre souhait est de transformer cette invitation à réfléchir sur notre organisation en une nou-

velle définition de la politique documentaire qui participe au rayonnement de l'université.

C. Ménil

✉ menil@univ-lemans.fr

Gilles Cottereau
Président de l'Université du Maine
Céline Ménil
Directrice du SCD
SCD ✉ <http://bu.univ-lemans.fr>
☎ 02 43 83 30 48 📠 35 37
📍 Avenue Olivier Messiaen
72085 LE MANS CEDEX 09

* Suite et fin : le déploiement des hors source ; voir le n° 24 d'Arabesques.

** Que soient remerciés ici sincèrement toute l'équipe et le coordinateur qui ont œuvré pour le bien des bibliothèques. L'apprentissage d'un travail en réseau ne s'improvise pas. Penser en terme de partage lorsque l'on a un passé de 25 ans de catalogage traditionnel en solo s'est avéré un peu long et aussi quelque peu délicat. Toutefois la motivation était au rendez-vous ; les changements d'habitudes et de culture professionnelle se sont faits progressivement. Des réunions régulières, des formations internes ont permis d'harmoniser des procédures, de répondre aux difficultés, aux blocages techniques, et surtout de supporter la lourdeur des tâches, la logique interne du *Sudoc* n'étant pas toujours évidente pour tous. Que d'exaspération et de coups de colère se sont manifestés, même après la phase expérimentale !

De plus, comme par malin plaisir, la bibliothèque a été atteinte par le syndrome du mouvement perpétuel. Un cortège de mutations fut introduit pendant les six mois précédant la phase d'expérimentation. Pour la mise en service du nouveau bâtiment, une partie des personnels a connu l'adaptation à un nouveau cadre de travail et l'intégration dans une nouvelle équipe.

Il a aussi fallu effectuer une migration importante de notre SIGB deux semaines avant le démarrage de l'expérimentation à la version client-serveur. Ce passage s'est évidemment traduit par des séances de formations supplémentaires. Et cette mue s'est poursuivie avec les réactualisations successives.

Un des sept : Lille III

Un site pilote du *Sudoc*

Site pilote du *Sudoc* – Système universitaire de documentation – le service commun de la documentation de l'université Lille III peut commencer à faire le bilan de sa participation à l'opération.

Catalogage

La principale crainte était celle du **taux de recouvrement des notices** par rapport à celui qu'assurait l'OCLC - *Online Computer Library Center*. Ce taux s'avère excellent, nettement supérieur même – moins de 8 % de créations en 2001. Les économies induites, pour l'instant, par rapport à la période précédente, sont également appréciables.

Souhaitons donc que la tarification prévue ne vienne pas corriger cet avantage.

La mise à disposition de listes d'autorité en français constitue également un « plus » apprécié. Par ailleurs, il permet une bien meilleure lisibilité des collections pour les lecteurs.

Le SCD développant sa politique d'intégration des bibliothèques de composantes a mis sur pied, en octobre dernier, un service de **catalogage centralisé** des acquisitions de certaines de ces bibliothèques. Les fonds courants de quelques bibliothèques sont donc maintenant directement traités dans le système universitaire de documentation en attendant le chargement dans celui-ci des notices déjà cataloguées sur le logiciel Horizon mais

dans une base distincte de celle de la bibliothèque universitaire centrale.

Catalogueur

Viennent maintenant les critiques. L'outil est jugé lourd et contraignant par les catalogueurs qui doivent **créer des notices d'autorité ou de collections**. Il suppose une technicité accrue et une assez grande virtuosité. Les temps de réponse, très mauvais – il y a du mieux ! –, ne facilitaient pas non plus le travail.

À l'amont **la formation** devient beaucoup plus complexe et suppose du coordinateur un investissement très important dans le contrôle quotidien.

Leo Belgicus dans Van Den Keere, Pieter, *Germania inferior*, Amsterdam, 1617.
Réserve commune à Lille I, Lille II et Lille III. Fonds Agache A 32



Enfin, la participation au *Sudoc* du SCD a généré, logiquement et naturellement, une augmentation du travail du service de prêt entre bibliothèques, mais a du coup permis une remise à plat des **règles et procédures de participation au PEB** des bibliothèques de composantes. Là encore, le processus d'informatisation a servi d'outil à l'intégration « sui generis », que pratique le SCD depuis quelques années.

Pour conclure, on peut dire que **l'actif l'emporte de loin sur le passif**, même si les nerfs du catalogueur sont, de temps à autre, mis à rude épreuve.

Philippe Rousseau, président de l'Université Lille III – Charles-de-Gaulle
Jean-Paul Chadourne, directeur du SCD
SCD ☎ 03 20 41 70 00 📠 91 46 50

📧 BP 99 avenue du Pont-de-Bois 59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

J.-P. Chadourne
✉ Chadourne@univ-lille3.fr

7

À Lyon II en 2002

Politique de service documentaire & politique de collection

Le service commun de la documentation de l'université Lyon II, une fois conduite et menée à bien l'installation du *Sudoc* – Système universitaire de documentation – pour lequel il était site pilote, poursuit cette tâche de **signalisation de la documentation** en travaillant maintenant :

- à l'enrichissement des notices du catalogue grâce au *Sudoc* ;
- à la signalisation des thèses dans celui-ci et, en particulier, des thèses numérisées. L'allègement attendu des tâches de catalogage doit permettre, par ailleurs, de se recentrer sur la véritable mission : **améliorer pour l'ensemble du public l'accès à la documentation**. Cette amélioration passe notamment :
 - par la restructuration des services au public ;
 - le développement et la facilitation de l'accès à la documentation traditionnelle et électronique ;
 - l'ouverture de nouveaux lieux de travail, avec le projet d'une nouvelle bibliothèque au centre-ville ;
 - la poursuite de l'effort de formation de tous les usagers.

L'enrichissement de notices du catalogue avec le *Sudoc*

Après la phase des « rétroconversions », en voie d'achèvement, vient aujourd'hui celle de l'enrichissement des notices du catalogue. Les notices issues des différentes « rétroconversions » ont en effet un niveau de catalogage très différent selon la méthode employée. On distingue plusieurs* étapes. **Début 2002, les fonds de quatorze bibliothèques** sont signalés dans le catalogue du SCD. L'opération d'enrichissement menée aujourd'hui concerne les **notices créées localement**. Il a été en effet choisi de consacrer un minimum de temps à la « rétroconversion » des fonds de la BU (avant 1970) et des bibliothèques intégrées afin de donner vie le plus rapidement possible au **réseau informatisé du SCD : accès des lecteurs à l'ensemble des fonds, participation des bibliothèques au catalogage partagé et prêt sur le réseau Loris**. Dans ce but, lors des opérations réalisées localement, nous avons choisi comme méthode la saisie de notices très brèves permettant d'identi-

fier et de localiser les ouvrages à l'*OPAC*, mais n'offrant pas la complétude et les accès requis pour la meilleure recherche documentaire souhaitable. Dans un deuxième temps, ces ouvrages vont être localisés dans le *Sudoc*. Ce travail, qui a reçu le soutien financier du Ministère, est réalisé par des vacataires. Il va permettre d'une part de **signaler ces collections au plan national**, d'autre part d'offrir aux lecteurs **une information beaucoup plus complète**.

Thèses imprimées et thèses numérisées

La bibliothèque universitaire de Bron est dépositaire, depuis septembre 2000, des thèses soutenues à l'université Lyon II. Leur catalogage dans le *Sudoc* leur confère un signalement au niveau national tout à fait fondamental pour ce type de documentation, qu'il s'agisse du support papier ou de la forme numérisée. L'université Lyon II a initié depuis plusieurs années une **politique de numérisation des thèses**, s'inscrivant maintenant dans le cadre du projet ministériel. Il est donc d'ores et déjà possible d'accéder sur internet au texte intégral des thèses les plus récentes. L'équipe de catalogage de la BU établit dans le *Sudoc* une notice bibliographique par support en incluant pour chaque support des liens vers la notice concernant l'autre support : ainsi, **la notice décrivant la thèse sur papier propose un lien signalant la notice de la thèse électronique, et inversement. En outre, la notice décrivant la thèse sur support électronique mentionne l'adresse électronique sous laquelle le texte de la thèse est accessible en ligne, ce qui permet l'accès au texte intégral**. C'est un travail assez lourd techniquement qui devrait pouvoir être allégé grâce à l'utilisation des « métadonnées », dans le cadre du projet annoncé par l'ABES au niveau national.

L'amélioration des services au public

Les bibliothèques de l'université Lyon II ont connu ces dernières années une fréquentation croissante, que l'on peut attribuer pour beaucoup aux efforts réalisés en terme d'accueil du public. Ces efforts concernent plus particulièrement :

- l'augmentation des horaires d'ouverture,

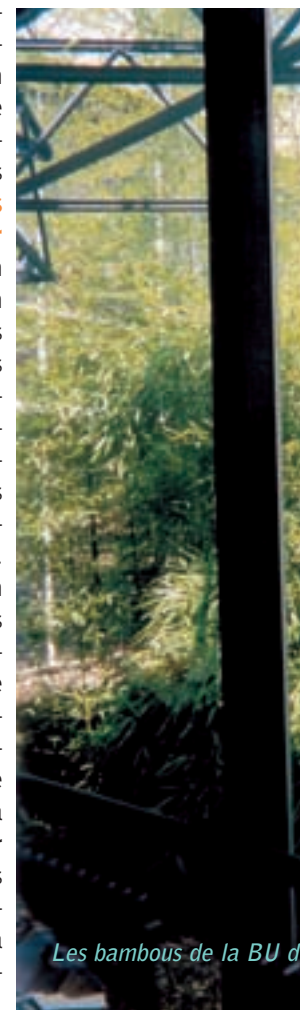
principalement à la bibliothèque universitaire (62 h par semaine) ;

- le soin apporté aux outils d'information, comme le site *web* régulièrement alimenté et remis à jour, la large diffusion de fiches-guide du lecteur ;

- l'information faite auprès des étudiants de première année, lors de la semaine de rentrée, et surtout la formation des utilisateurs, à la demande ou dans le cadre de leur cursus ;

- enfin, aujourd'hui, la **valorisation de l'accueil** et surtout de la fonction de renseignements bibliographiques, qui a quitté la salle des périodiques pour être réimplantée dans le grand hall de la BU, dans un **espace-références entièrement repensé**.

Les outils bibliographiques sur papier et tous les postes dédiés à la documentation électronique ont été rassemblés, dans un esprit de complémentarité, à proximité du bureau de renseignements et des zones de circulation. Parallèlement à ce réaménagement, dans un objectif à la fois de valorisation des collections et de services au public, des **guides bibliographiques par discipline** sont en cours de réalisation pour être diffusés auprès de tous les chercheurs. L'augmentation de la fréquentation est sensible dans toutes les bibliothèques, souvent déjà saturées. Ainsi, la BU de Bron réalise 4 300 entrées et 2 000 prêts quotidiens en moyenne pendant les principaux mois de l'année. Cela concerne le prêt mais aussi la consultation sur place, d'ouvrages comme de périodiques, ainsi que la documentation électronique.



Les bambous de la BU d

La documentation électronique : une place de plus en plus importante

Le SCD de Lyon II propose actuellement à ses utilisateurs 60 titres en réseau et une vingtaine de titres *en monoposte* – multimédia d'art et de littérature principalement. Les accès se font par le biais de deux réseaux internes (*CD-Line* de la société Archimed et *ERL* de la société SilverPlatter), au moyen du navigateur internet sécurisé d'Archimed – *AIE*. Grâce à cette interface, **l'accès est complètement transparent pour l'utilisateur**, quel que soit le type de document, cédérom ou abonnement en ligne. Mais que recouvrent exactement ces 60 titres ? De plus en plus souvent l'abonnement à une seule base de données permet en fait la consultation de nombreux titres d'ouvrages ou de périodiques. Ainsi l'accès à **Europresse** permet la consultation de **97 titres de presse quotidienne, PCI**

- Periodical Content Index – offre le texte intégral de **144 titres**, et les contrats passés avec de grands éditeurs, comme **Elsevier** ou **Blackwell**, ouvrent l'accès à plusieurs centaines de titres de périodiques. Il en est de même pour les corpus de textes tels que **EEBO – Early English Books Online**. Sur le plan financier, la participation à des consortiums régionaux ou nationaux (**BRAIN : Bibliothèque Rhône-Alpes d'information numérique** ou **COUPERIN : Consortium universitaire de périodiques numé-**

riques), ainsi que le soutien de la région Rhône-Alpes sont un atout important.

Un des problèmes qui se posent est de savoir comment gérer cette « inflation documentaire » et que choisir, en essayant d'appliquer des critères scientifiques à ce qui apparaît parfois comme des achats « de lots ». **Un groupe de travail sur la documentation électronique** a été créé au sein du SCD, réunissant des personnes de compétences et de fonctions diverses, mais toutes proches, dans leur quotidien, du public. En dehors des critères de constitution de collection en vigueur pour l'ensemble des documents, des éléments propres aux documents électroniques ont été étudiés, appuyés par les tests proposés aux bibliothécaires et aux enseignants-chercheurs. Concernant les abonnements électroniques, nous avons procédé à des comparaisons entre les bibliographies électroniques disponibles au SCD et les catalogues des éditeurs proposés dans le cadre de Couperin. La démarche est bien de constituer un ensemble d'outils d'exploitation de la collection de documents électroniques grâce à des liens avec les notices de notre catalogue et avec le texte intégral des titres référencés dans les bibliographies. Il s'agit de mener **une politique de service indissociable, dans les années à venir, de la politique de collection.**

La réflexion doit aussi être menée sur **l'usage de cette nouvelle documentation.** À l'ère de la « textualité électronique », les laissés-pour-compte risquent d'être nombreux. Notre métier n'est plus seulement de sélectionner et de mettre à disposition des documents, mais aussi d'aider à les lire et à apprendre à s'en servir pour acquérir des connaissances. La formation est, bien sûr, le point fort de ce questionnement.

Gilbert Puech, président de l'Université Lyon II
Marie-Jeanne Tinland, directrice du SCD
SCD ☎ 04 78 77 24 87 📠 69 21
📍 5 avenue Pierre-Mendès-France 69676 BRON CEDEX 11

* Les trois étapes

Les fonds de la bibliothèque universitaire de Bron postérieurs à 1969 ont été « rétroconvertis » dans le cadre d'une opération organisée par la BNF et réalisée, en 1995, par la société Jouve.

À la suite de ce travail, les collections de la BU antérieures à 1970, ainsi que celles des bibliothèques intégrées, ont été « rétroconverties » localement, grâce à des subventions de la Région Rhône-Alpes.

Les fonds de plusieurs bibliothèques associées ont également été traités soit en « rétroconversion » locale, soit dans le cadre d'un marché conclu entre le Ministère et la société Pritec.

D'où l'importance de la **présentation et de l'organisation de ces collections.**

L'écran est désormais devenu « un espace de lecture », au même titre que les espaces physiques de la bibliothèque, où la recherche demande la maîtrise de procédés de déchiffrement, de lecture et d'analyse que l'école n'apprend pas. La présentation et l'organisation des documents électroniques sur les écrans doivent permettre, comme dans les espaces de lecture, un butinage libre, permettre d'avoir un aperçu de la collection et de son contenu. Il n'y a souvent rien de plus opaque qu'un titre de document électronique, et à la différence des ouvrages sur les rayonnages, son environnement physique n'apporte pas l'éclairage suffisant. Ainsi le travail nécessaire à ce que l'on peut appeler « la mise à disposition » des documents électroniques, va-t-il bien au-delà de leur acquisition et de leur installation informatique.

On ne saurait faire le rappel de quelques points marquants de l'activité du SCD aujourd'hui sans évoquer le projet d'une nouvelle bibliothèque au centre-ville – cinq pôles thématiques et référence pour les sciences économiques ! – ni sans mentionner l'effort particulier mis sur la formation des usagers, qui fait que la bibliothèque est reconnue, à l'université, comme lieu de « transversalité ».

D. Baude - service informatique du SCD
M.-A. Bernard - services au public
I. Bontemps - circuit du livre
J. Chaynes - coordinatrice du Sudoc
J. Sirieix - catalogage
M.-J. Tinland - 📧 tinland@univ-lyon2.fr

« Winnie » à Grenoble & à Perpignan

Deux villes attractives pour les étudiants

Au SICD 2 de Grenoble, sont entrés, en juillet 2000 dans le *Sudoc*, en tant que site pilote la bibliothèque universitaire de droit et lettres et le centre de documentation de l'Institut d'études politiques.

L'équipe de catalogage n'a pas terminé de nettoyer sa base bibliographique locale à la suite des différentes opérations qui ont été nécessaires lors du changement de sources de catalogage - doublons, n° PPN non récupérés, etc. Elle est loin d'avoir mis à jour ses états de collections tant pour les ouvrages que pour les périodiques. Le versement journalier des notices venant du *Sudoc* nous permet de mieux suivre notre travail de signalement des documents et cette possibilité de mise à jour quotidienne est une nette amélioration par rapport à la mise à jour hebdomadaire de Sibil.

Il nous semble que le travail de catalogage est plus « compliqué » que dans Sibil, car le format utilisé dans le *Sudoc* est plus riche, tant pour les notices bibliographiques que pour les notices d'autorité. La formation à « Winnie » pour les nouveaux collègues est aussi plus lourde et difficile à assurer que la formation au catalogage dans Sibil. D'une manière générale, on est parfois découragé par le nombre de notices en double ou triple (ou plus !) pour un même document ; et nous n'avons pas du tout constaté que la tâche des catalogueurs était allégée, ni facilitée, depuis que nous travaillons dans le *Sudoc*. Une notice bibliographique complète dans le *Sudoc*, que ce soit en enrichissement et complétude ou en création, est plus longue à établir que dans

Sibil, malgré les raccourcis offerts par le logiciel « Winnie ». Le catalogage reste un vrai travail de spécialistes, aussi bien pour la description bibliographique que pour l'indexation matières.

Il reste un énorme travail pour que la base du *Sudoc* soit « propre » mais, nous le disions pour les publications en série, **si tout n'est pas parfait, cette base à la mérite d'exister** ; elle ne peut que s'améliorer grâce aux efforts de tous et le but est bien que nos lecteurs et tous ceux qui cherchent des documents puissent les localiser, qu'ils les connaissent ou qu'ils les découvrent en interrogeant le *Sudoc*.

Il reste aussi à mettre en œuvre le déploiement du *Sudoc* dans les bibliothèques d'UFR et centres de documentation des universités que nous desservons...

Au service du prêt entre bibliothèques, le *Sudoc* a notamment amélioré la recherche de documents et leur localisation et a permis, grâce à la dérivation des notices dans le logiciel PEBNET, **un gain de temps considérable**. La prochaine étape, très attendue, est la mise en place des demandes préliminaires par l'utilisateur final lui-même.

Par ailleurs, la bibliothèque universitaire entre, à partir de janvier 2002, dans une période de **grands travaux**. En effet, pour répondre à des objectifs de mise en sécu-

rité, d'amélioration des services tant pédagogiques que culturels, elle fait l'objet d'une opération de restructuration, réhabilitation et construction de grande envergure ; la première phase devrait s'achever en mars 2004 ; durant cette période, sans interruption de service, les bibliothécaires et leurs publics vont vivre très à l'étroit ; des déménagements impressionnants de collections, de services, de matériels, vont être réalisés. En parallèle, la restructuration des services, dont le catalogage et le circuit du livre, se poursuit. Le jeu en vaut la chandelle ! En 2004, la bibliothèque universitaire disposera de locaux modernes, agréables, adaptés aux besoins des utilisateurs et du personnel et sera mieux à même d'intégrer les contraintes de la documentation électronique et de la formation des usagers.

Restera alors à réaliser la seconde phase de la restructuration du bâtiment. Mais demain est un autre jour...

N. Delcarmine

 delcarmine@upmf-grenoble.fr

É. Hatzfeld


 hatzfeld@upmf-grenoble.fr

Nadine Delcarmine - système d'information documentaire

Évelyne Hatzfeld - coordination du *Sudoc*

François Petit, président de l'Université Grenoble II – Pierre-Mendès-France

Lise Dumazy, présidente de l'Université Grenoble III – Stendhal

Frédéric Saby, directeur du SICD 2  saby@upmf-grenoble.fr

SICD 2 ☎ 04 76 82 61 61 📠 61 68

📮 BP 85 domaine universitaire 38402 SAINT-MARTIN-D'HERES CEDEX

À Perpignan

La documentation électronique à la bibliothèque universitaire

La mise en place du *Sudoc* à Perpignan n'a pas posé de problème particulier, car le fait d'être site pilote a permis aux personnels de se familiariser avec le système sur un laps de temps plus important.

Quant aux usagers, ils se sont très rapidement habitués au catalogue et cela a eu pour effet un développement important de la fonction du prêt entre bibliothèques.

Le nouveau module a permis d'accélérer le processus et a apporté une plus grande convivialité dans la recherche.

Dans le même temps, nous avons adhéré au consortium Couperin pour les périodiques électroniques, qui ont apporté immédiatement une ouverture sans équivalent pour les chercheurs en sciences et en économie.

Maintenant, à compter de janvier 2002, l'édition électronique va être étendue au droit avec des perspectives ultérieures pour les disciplines littéraires.

Un projet de numérisation en interne de certains fonds patrimoniaux est en cours et nous permettra l'accès à la consultation de thèses numérisées.

F.G. Belledent

 belleden@univ-perp.fr

Jean-Michel Hoerner
Président de l'Université
de Perpignan
Fernand-Gérard Belledent
Directeur du SCD
SCD ☎ 04 68 66 22 99
☎ 50 37 72
✉ BP 1062 Moulin-à-Vent
52 avenue de Villeneuve
66870 PERPIGNAN CEDEX

Portrait de Louis Codet par Jean Viollis
4 septembre 1910 - Fonds Louis Codet
Société agricole scientifique et littéraire
des Pyrénées-Orientales
Bibliothèque de l'université. DR



À Nice-Sophia Antipolis

Le contexte

L'Université de Nice-Sophia Antipolis, créée en 1965, est une université pluridisciplinaire : toutes les disciplines, sauf la pharmacie, y sont représentées. Elle comporte 9 unités de formation et de recherche - UFR -, 3 instituts ou écoles, 10 services communs et accueille 130 équipes de recherche. L'université occupe sept sites à Nice même, où les UFR sont dispersées dans la ville. Elle est également fortement implantée à Sophia Antipolis et comporte deux antennes de l'IUT dans le département, à Cannes et à Menton. Le nombre des étudiants - 26 700 - et leur répartition demeure stable depuis trois ans. Bien intégrée à la vie de l'université, la bibliothèque universitaire joue pleinement son rôle de service commun de la documentation : elle est un équipement indispensable au soutien de l'enseignement et de la recherche. Son implantation reproduit la dispersion des UFR qu'elle dessert ; à côté des quatre bibliothèques de sections (lettres et sciences humaines, droit et économie, sciences, médecine), elle comprend trois antennes : une sur le site de Saint-Jean d'Angély (psychologie et odontologie), une à Sophia Antipolis et une auprès de l'UFR de STAPS dans la plaine du Var.

Cette organisation est complétée par des services transversaux : administration, service informatique, service de la documentation électronique et service du catalogue.

Le circuit des documents n'est pas centralisé : chaque site effectue ses propres acquisitions dont il assure le catalogue et l'indexation-matière. Le service du catalogue a pour rôle d'assurer la coordination des catalogueurs pour maintenir des pratiques homogènes entre les sections et garantir la cohérence du catalogue. Ce système de gestion centralisé/décentralisé maintient une certaine appropriation du traitement documentaire par les sites ou sections tout en favorisant le sens du travail en commun et la solidarité des équipes de catalogue.

Le passage dans le Sudoc

La BUNSA, bibliothèque universitaire de l'université de Nice-Sophia Antipolis, a une longue pratique de l'informatique. Elle a été retenue comme site pilote pour le système universitaire de documentation, le Sudoc, en juin 1998, le conservateur responsable du service du catalogue assurant le rôle de coordinateur local pour celui-ci.* La BU de Nice, depuis septembre 2000, fait partie intégrante du Sudoc, qui est devenu

un outil essentiel pour le signalement et la mise en valeur de ses collections : source unique de catalogage et outil privilégié pour le prêt entre bibliothèques - PEB.

Quel bilan peut-on tirer, après un peu plus d'un an de travail dans le Sudoc ?

Le changement de normes et de format de catalogage s'est bien passé : les catalogueurs sont passés des AACR2 et d'USMARC au catalogage en format UNIMARC selon les normes AFNOR sans difficulté majeure. Ils se sont appropriés les nouvelles règles et respectent la discipline du travail en réseau : correction ou enrichissement des notices sur lesquelles ils se localisent, « dédoublement », création des notices d'autorité. Le Guide méthodologique et la « liste catalogue » constituent en ce domaine des outils précieux, fort appréciés et utilisés par tous. Toutefois, du fait de cette participation au nettoyage de la base du Sudoc, le catalogage est nettement plus long que dans OCLC - Online Computer Library Center. Cet effort auquel la majorité des catalogueurs participent volontiers ne pourra être maintenu que s'il est réellement partagé par l'ensemble du réseau.

Par ailleurs, certaines procédures comme le circuit des collections (demandes de numérotation ISSN ou de corrections)

s'avèrent très lourdes à l'usage. Surtout les BU, qui effectuent dans le *Sudoc* leur catalogage courant, ne peuvent assurer un travail rétrospectif de correction et de mise en cohérence.

C'est par l'ABES que cette tâche devrait être, plus largement, assurée. Au-delà du déploiement des bibliothèques, il semble nécessaire que des équipes plus nombreuses soient mises en place à l'ABES pour gérer les « fichiers d'autorités », les relations avec le réseau ISSN, les corrections de notices bibliographiques induites par les choix de celui-ci, etc. C'est un travail lourd, mais nécessaire, que l'ABES ne peut pas reporter sur les équipes de catalogage dans les BU, qui ne disposent pas des moyens pour le faire. La réussite du *Sudoc* en tant que réseau de catalogage partagé en dépend.

Les projets

Un certain nombre de chantiers doivent encore être menés, en particulier en ce qui concerne les échanges entre le *Sudoc* et le catalogue local. Trois sont prévus en 2002.

1. L'automatisation des chargements réguliers par transfert FTP (File transfert protocol). Ces chargements, quotidiens à Nice, n'ont pas encore été informatisés afin de pouvoir contrôler l'envoi des notices par le *Sudoc* et éviter des chargements erronés ou incongrus tant que toutes les bibliothèques participant au réseau OCLC n'auront pas été déployées.

2. Le chargement dans notre catalogue local des notices d'autorité liées aux notices bibliographiques. En ce domaine, Nice n'a pas été site pilote : les procédures de chargement pour les notices d'auto-


rité dans ADVANCE ont été définies, testées et installées par GEAC au SCD de Lyon III, puis dans d'autres sites. Le chargement des notices d'autorité en provenance du *Sudoc* devrait assurer à terme une plus grande cohérence des fichiers d'autorité dans notre base locale. Mais elle devra être préparée et accompagnée par un travail de nettoyage de ceux-ci.

3. La remontée des exemplaires de monographies de notre système local dans le *Sudoc*. Alors qu'en catalogage courant, tous les exemplaires de monographies sont désormais localisés dans le *Sudoc*, il n'en va pas de même pour les données locales récupérées d'OCLC qui sont incomplètes et ne sont pas à jour. La remontée des exemplaires de notre système local devrait mettre en conformité le contenu de notre base locale et le *Sudoc*. Enfin, un dernier projet est à l'étude. La politique de mutualisation des ressources documentaires de l'université a conduit la bibliothèque à se doter d'un outil de gestion commun, utilisable par tous, signalant l'ensemble des périodiques, imprimés ou en ligne, disponibles sur le campus, qu'ils soient à la BU ou dans les bibliothèques d'instituts ou de laboratoires : le *BIP* - base d'interrogation des périodiques. L'objectif est que, pour les périodiques imprimés, cet outil soit alimenté à partir du catalogue. Or, pour le moment, celui-

ci ne contient que les collections de la BU, celles des centres de recherche étant signalées dans le *Sudoc* par l'intermédiaire du centre régional des publications en série - CR 67. Pour permettre l'intégration de l'ensemble des périodiques imprimés de l'université dans le catalogue de la BU, nous proposons de rattacher les bibliothèques d'instituts ou de laboratoires à l'identifiant de la BU dans le *Sudoc*.

Cette démarche ne pourra être menée que progressivement, à la demande des instituts ou laboratoires et sur la base d'un dialogue et d'une collaboration entre ces derniers et la BU. Mais à terme, elle permettra une réelle politique documentaire concertée sur l'ensemble de l'université en matière de documentation périodique. Le catalogue se trouve ainsi au carrefour d'une double exigence : ouverture vers l'extérieur et visibilité de l'offre documentaire de la BU, d'une part, et outil au service de la politique documentaire menée par l'université, d'autre part. Dans les deux cas, la participation au *Sudoc*, catalogue collectif, est un atout précieux. Les projets en cours en témoignent et devraient permettre au catalogue de jouer pleinement son rôle dans le système d'information de la BUNSA.

F. Leresche

 leresche@unice.fr

Françoise Leresche ☎ 04 92 07 60 04 📠 60 10 - Service du catalogue à la BUNSA. Je tiens à remercier les équipes de l'ABES, dont l'aide nous demeure si précieuse, les catalogueurs de Nice, pour leur collaboration, et surtout Danièle Jouannaud, responsable du service du catalogue jusqu'en décembre 2000, qui a mis toute son énergie au service de « l'expérimentation pilote » et a assuré la réussite du passage dans le *Sudoc* de la BU de Nice. F. L.

Nice-Sophia Antipolis a accueilli 26 697 étudiants au cours de l'année universitaire 2000-2001 répartis de la manière suivante :

Lettres	8 931	33,45 %
Droit & économie	6 071	22,74 %
Sciences	5 320	19,93 %
Médecine	2 000	7,49 %
Odontologie	258	0,97 %
STAPS	1 244	4,66 %
Sciences et techniques des activités physiques et sportives		
IUT	2 545	9,53 %
Institut universitaire de technologie		
CEPUN	328	1,23 %
Centre d'éducation permanente de l'université de Nice		

* Fondatrice d'AGAPE (Application de la gestion automatisée aux périodiques) l'un des ancêtres du CCNPS (Catalogue collectif national des publications en série), la BU participe au réseau OCLC (Online Computer Library Center) depuis novembre 1987 et a été informatisée avec le logiciel ADVANCE de GEAC à partir de 1991.

Lors de l'expérimentation pilote, la BUNSA a retenu les options suivantes pour le travail dans le *Sudoc* :

- localisation de tous les exemplaires possédés par la BU dans le *Sudoc* ;
- récupération des notices en UNIMARC, ce qui a impliqué la conversion de la base locale d'USMARC en UNIMARC au mois d'août 2000 ;
- récupérations des seules créations, corrections ou mises à jour effectuées par les catalogueurs de la BUNSA pour les notices localisées à Nice ;
- récupération des notices bibliographiques et des notices d'autorité liées.

USMARC et UNIMARC sont des noms de formats.

MARC : Machine Readable Cataloguing

UNIMARC : Universal MARC - format international d'échange

USMARC - format d'échange américain

AACR2 : Anglo American Cataloguing Rules

AFNOR : Association française de normalisation

ISSN : International Standard Serial Number



Le siège de la présidence de l'Université de Nice-Sophia Antipolis Château de Valrose. Voir p. 4 dans le n° 15 d'Arabesques.

Présidente de l'université, Geneviève Gourdet a été nommée, en mai 2001 et pour trois ans, présidente du conseil d'administration de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

Louis Klee, directeur du SCD ✉ klee@unice.fr

SCD ☎ 04 92 07 60 00 📠 60 10

📧 BP 53 Parc Valrose 06101 NICE CEDEX 02

Après l'explosion AZF

La documentation au Mirail, en anglais en particulier

La rentrée 2001-2002 !

L'Université du Mirail – Toulouse II – a été profondément touchée par l'onde de choc due à l'explosion de l'usine AZF du vendredi 21 septembre 2001, à 10 h 17. Toutes les bibliothèques ont subi de graves dommages : le souffle a fait explo-

ser les baies vitrées et a renversé de nombreux rayonnages, mêlant la poussière aux livres dispersés.

Le nouveau bâtiment de la bibliothèque centrale (1^{re} tranche) devait ouvrir le 12 novembre ; malheureusement une grande partie de sa façade vitrée a été détruite car les châssis ont cédé. Le chantier a été

à nouveau clôturé : les questions juridiques et techniques reportent à la rentrée 2002 la mise en service, tant attendue, de ce bel équipement.

La plupart des bibliothèques ont ouvert au public, le 26 novembre, en même temps que débutait le 1^{er} semestre 2001-2002.

État des lieux au 3/12/01*

Le SCD de l'université : _____ une bibliothèque centrale & 12 bibliothèques dans 5 UFR.

Les 5 UFR

1. Lettres, philosophie et musique : _____ 3 bibliothèques, 2 246 étudiants, 125 enseignants
2. Histoire, arts et archéologie : _____ 1 bibliothèque, 4 098 étudiants, 120 enseignants
3. Psychologie : _____ 1 bibliothèque, 4 592 étudiants, 403 enseignants
4. Sciences, espaces et sociétés : _____ 3 bibliothèques, 5 250 étudiants, 173 enseignants
5. Langues, littérature et civilisations étrangères : _____ 4 bibliothèques, 6 200 étudiants, 284 enseignants



Depuis la mise en place effective du SCD, en février 1996, la cohérence souhaitée il y a dix ans a pu prendre corps.

La logique de réseau et l'esprit de coopération ont prévalu sur la logique de territoire.

La politique d'intégration de l'ensemble des bibliothèques s'inscrit dans une rationalisation des dispositifs documentaires au bénéfice de toute la communauté.

La « charte de fonctionnement du SCD » a été votée par le CA en décembre 2000 ; elle essaie de repenser un développement durable de la politique documentaire que l'ensemble des partenaires contribue à élaborer et à mettre en œuvre : il s'agit bien d'une communauté d'objectifs et d'intérêts au service des lecteurs et c'est au fil du dialogue et de l'action commune – **informatisation, méthodologie documentaire, formation continue, marchés publics, Sudoc...** – que les deux cultures docu-

mentaires (BU+BUFR) ont mûri leur unité sans jamais chercher à fixer les contraintes en principes rigides.

Sudoc...

Ont été déployées à l'heure actuelle, la bibliothèque universitaire centrale, les bibliothèques de l'UFR d'histoire, des départements d'anglais, d'espagnol et de langues étrangères.

Actuellement le travail dans le Sudoc présente plus de difficultés que d'avantages du fait de la diversité des sources qui l'ont constitué : gros travail de correction, de liens à refaire, de traductions partielles de notices, etc.

En positif tout de même, le Sudoc a engendré des pratiques de coopération entre la bibliothèque universi-

taire centrale et les bibliothèques d'UFR: réunions de catalogage communes, projet de mise en place d'un contrôle en commun du catalogage ; par ailleurs, des formations communes ont été mises en place dans un esprit réseau.

En 2002, le périmètre de déploiement s'élargira aux autres bibliothèques d'UFR et à la bibliothèque du centre universitaire de Montauban. Nous espérons que des licences supplémentaires nous seront accordées pour relever tous ces défis.

Développement et modernisation du réseau documentaire

« Comment penser un développement durable de notre politique documentaire sinon dans une perspective de modernisation** favorisant l'autonomie et la réussite de nos étudiants ? » R. Gaignard, *Les Cahiers de correspondances*, avril 2001, n° 1.

Objectif 2003-2006

1. Amélioration des services aux usagers
 - qualité de l'accueil et de l'assistance
 - développer les actions de formation à la méthodologie documentaire
 - augmenter l'amplitude d'ouverture des salles de travail
2. Mise en cohérence de l'ensemble des ressources documentaires sur différents supports
 - améliorer la qualité de l'offre et la structuration du réseau
 - renforcer l'accès aux ressources électroniques
 - développer le système d'information documentaire en l'intégrant à celui de l'université
3. Rénovation sociale et évolution des compétences
 - résorption de la précarité
 - renforcement de la formation des personnels (TIC, accueil, évaluation)
 - amélioration des conditions de travail et des modes d'organisation

J.-C. Annezer

annezer@univ-tlse2.fr

Rémy Pech, président de l'université Toulouse II
 Jean-Claude Annezer, directeur du service commun de la documentation
 ☎ 05 61 50 40 92 📠 05 61 50 40 90
 📍 SCD 5 allée Antonio-Machado 31058 TOULOUSE CEDEX 1

* En 2000/2001 : 27 445 étudiants dont 46,2 % en 1^{er} cycle. 884 emplois d'enseignants. 432 emplois IATOS dont 10 % de la filière bibliothèque. 137 contractuels sur budget propre. 190 moniteurs de bibliothèque. 31 contrats « emploi consolidé ». 50 vacataires

** « La modernisation.

Celle de l'appareil bibliographique de l'enseignement supérieur est assurée par l'ABES (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur). » Vie universitaire, n° 42, p. 19, sept. 2001

Au département d'anglais, des enseignants encourageants

Il n'existe plus sur Toulouse, depuis juin 2001, qu'une seule bibliothèque spécialisée en anglais. Pourtant, pendant une trentaine d'années, la ville rose, bien qu'éloignée géographiquement du monde anglophone, a hébergé trois fonds spécialisés : la bibliothèque américaine, dont le fonds et les abonnements seront transférés à la bibliothèque du département d'études du monde anglophone, la bibliothèque du British Council et la bibliothèque de la section d'anglais de l'université.* Le département d'études du monde anglophone (ancienne section, ancienne UFR) figure parmi les grands départements de l'université Toulouse II. Plus de 2 000 étudiants spécialistes sont inscrits en LCE (langues et civilisations étrangères) ; à ceux-ci, on peut ajouter les quelques 1 300 étudiants inscrits en LEA (langues étrangères appliquées) qui ont choisi l'anglais comme une des deux langues étudiées. Une centaine d'enseignants-chercheurs titulaires assurent la formation de ces étudiants.

Tout au long des changements on peut distinguer un **fil conducteur : un soutien fort de la bibliothèque par les enseignants-chercheurs**. Dès les années 70, quand l'université a quitté le centre-ville pour s'installer sur les cressonnières du Mirail, la section d'anglais a prévu au sein de ses nouveaux locaux, une bibliothèque de 350 m² comprenant une grande salle de lecture, le tout sur un sol renforcé et ceci pour un fonds de quelques milliers de livres.

Une autre preuve tangible du soutien continu du département pour la bibliothèque est la **part du budget de fonctionnement (35 %)** qui lui est automatiquement allouée. En plus de ce budget de **30 490 euros** (environ 200 000 F) il y a toute la documentation achetée pour le DEA (diplôme d'études approfondies) ou pour les groupes de recherche du département qui est gérée par la bibliothèque.

Le fonds a évolué au fil des années, il s'est adapté aux besoins de l'enseignement et

de la recherche. Le papier n'est plus le support exclusif : en plus des 35 000 livres que nous possédons, nous disposons d'une **quarantaine de titres en cédéroms** (*English Short Title Catalogue, History of Parliament*, des quotidiens, des dictionnaires), de quelques abonnements en ligne (*Oxford English Dictionary, British National Corpus*) et d'une centaine d'abonnements pour des titres aussi divers que *Mad, Atlantic Monthly, Literature and theology* ou le *Journal of English and Germanic Philology*.

Les constantes de la politique d'acquisition dans ce monde en évolution sont l'achat presque exclusif de **livres en anglais**. Plutôt que d'acheter plusieurs exemplaires d'un même titre, nous privilégions l'acquisition de divers titres et nous avons le souci d'acquérir des sources primaires dans les domaines du théâtre, de la poésie et du roman. Ces spécificités nous donnent une complémentarité par rapport à la bibliothèque universitaire centrale.

Les collections *African Writer's Series, Caribbean Writer's Series*, des séries australiennes et canadiennes témoignent de l'intérêt porté par la bibliothèque depuis sa création, pour **les pays du Commonwealth**. La présence d'enseignants spécialistes dans ces domaines garantit la vitalité de ces fonds. Cette année encore, l'enrichissement de notre fonds sur le Canada a pu être fait en partie grâce à l'aide des autorités canadiennes. Les écrivains canadiens d'origine indienne commencent à être bien représentés au Mirail.

Pour compléter ces fonds « marginaux » nous avons acquis un nombre d'ouvrages portant sur **les théories postcoloniales**, aussi bien en littérature que par rapport



La bibliothèque du département d'anglais après l'explosion

à la société. Nos abonnements à *Interventions : international journal of postcolonial studies, Wasafiri* ou *Trinidad and Tabago Review* nous permettent d'être au courant des derniers développements dans ces domaines.

Nous ne négligeons pas pour autant le « canon » en littérature anglaise et américaine qui correspond à plus de 60 % du fonds. L'arrivée du fonds de la bibliothèque américaine nous permettra de combler certaines lacunes en civilisation et littérature américaines. Mais le département d'études du monde anglophone n'enseigne pas que de la littérature. Les étudiants assistent à des cours de civilisation qui traitent un grand nombre de sujets. Les modules optionnels de 3^e année ou les cours au niveau de la maîtrise portent sur des sujets aussi divers que **le cinéma, l'architecture, la musique, l'histoire des idées ou encore la condition féminine**.

La bibliothèque met à la disposition des étudiants un fonds de référence en anglais d'environ 2 000 ouvrages et un fonds général qui leur permet de compléter et d'approfondir leurs connaissances. La constitution de notre fonds sur le cinéma illustre notre procédure. Depuis plus de 10 ans le département propose des cours sur les différents aspects du cinéma. La bibliothèque, en collaboration avec les enseignants concernés, a commencé à acheter des ouvrages. Les *British Film Institute Publications* ou *Routledge film studies* sont nombreux sur les étagères ; pour compléter cet ensemble de quelques 150 titres nous avons décidé,

en 1996, de remplacer des abonnements déjà présents sur le campus par d'autres sur le cinéma. Aujourd'hui dans la salle de lecture, les enseignants et étudiants trouvent *Cinema Journal*, *Film literature quarterly*, *Screen*, *Sight & Sound*, et *Variety*. L'arrivée en 2000 d'un fonds du département des sciences du langage (2 500 livres) a beaucoup enrichi notre fonds de linguistique. « L'explosion des 400 par delà des 420 » (langue anglaise selon la classification Dewey) nous a amené à agrandir la salle de lecture de 100 m² pour pouvoir rajouter des rayonnages et accueillir d'autres étudiants et enseignants. Sur les étagères se trouvent des titres traitant des problèmes et théories de la traduction, de l'informatique et de la linguistique, de la didactique des langues étrangères ou de la phonétique.

Du bristol au Sudoc

La bibliothèque a rejoint, en juillet 1996, le réseau des bibliothèques des universités de Toulouse. Ce bond en avant a bouleversé notre façon de travailler : nous avons abandonné nos *fiches bristol* pour cataloguer en UNIMARC avec le logiciel Horizon ; abandonné notre indexation en anglais inspiré du *Library of Congress Subject Headings* pour RAMEAU. Notre passage dans Horizon a été facilité par le projet de rétroconversion de la BNF. En effet 10 000 notices ont été ainsi numérisées. Malheureusement pour nous, seulement 35 % de ces notices ont pu être dérivées du catalogue de la BNF ; les autres ont été numérisées à partir des fiches, c'est-à-dire sans indexation matière et sans entrées secondaires. La spécificité de notre fonds fait que nous ne trouvons qu'environ 25 % de nos acquisitions dans le système local. Pour que tout notre fonds figure dans le catalogue du système local, il nous reste environ 15 000 livres à cataloguer, dont 80 % imprimés avant 1970 et 5 000 en provenance de la bibliothèque américaine. Nous attendons beaucoup du *Sudoc* pour nous aider dans cette tâche. Étant donné la composition du fonds, tout

se trouve soit dans le *Sudoc*, soit dans les bases extérieures *Research Library Group*, *National Library of Australia* ou *Consortium of University and Research Libraries*.

La mise en place du *Sudoc* a modifié notre façon de cataloguer. Depuis cinq ans nous avons catalogué plusieurs milliers de livres en UNIMARC, qui désormais ne nous impressionne plus. En revanche, nous avons trouvé le logiciel Pica très peu convivial par rapport au module de catalogage dans Horizon. Mais, après quelques mois de pratique, nous parvenons, enfin, à oublier nos anciens automatismes et à acquérir la « logique Pica ».

Ceci dit, en ce qui nous concerne, les avantages du *Sudoc* dépassent très largement ses inconvénients. Bien que « catalogueuses acharnées », nous ne faisons plus de catalogage car les titres que nous ne trouvons pas dans le *Sudoc*, nous les trouvons tous, pour l'instant, dans les bases extérieures. D'après les impressionnantes statistiques disponibles, entre mai et juillet la bibliothèque a créé 104 notices de monographies pour un total de 301 localisations et nous avons créé 90 notices d'autorité sur 926 liens effectués. Ces créations concernent surtout nos acquisitions australiennes mais pas uniquement. Mais il est encore trop tôt (3 mois) pour pouvoir avancer des chiffres sur notre utilisation et nos pratiques dans le *Sudoc*. Notre fonds aus-

tralien nous fait visiter la *National Library of Australia* très souvent mais il y a des jours où notre base de prédilection est *Research Library Group*. Nous ne faisons plus de catalogage mais nous remanions des notices récupérées plus aisément qu'au début, une coupe par-ci, un tiret par-là ou la traduction d'une zone 600 en lien RAMEAU : ces démarches deviennent familières. Un seul regret néanmoins par rapport aux bases extérieures : ces écrans d'accueil identiques quelle que soit la base. Ne serait-il pas possible d'agrémenter ceux-ci par des signes distinctifs ? quelques fri-settes ? quelques kangourous ? L'ouverture par l'ABES d'un concours aux « catalogueuses et rares catalogueurs de l'Essu » pour enjoliver les écrans ? Que sais-je ?

Nous ne pouvons pas mesurer tous les changements que notre participation au *Sudoc* va entraîner mais une augmentation des demandes du prêt entre bibliothèques est sans doute prévisible ainsi qu'une augmentation du nombre de personnes, hors université, qui viennent consulter le fonds sur place. Avec la fermeture de la bibliothèque américaine et celle du *British Council*, les toulousains ont perdu deux lieux de travail très agréables en plein centre-ville, mais leurs fonds transférés à l'université du Mirail n'ont pas été perdus. Grâce au *Sudoc*, le fonds spécialisé en littératures et civilisations des pays anglophones de l'université devient enfin visible au-delà de Toulouse.

F. Bhreathnach

 bhreathnach@univ-tlse2.fr

Fionnuala Bhreathnach - Bibliothèque d'anglais ☎ 05 61 50 43 18 📠 48 35
UFR de langues, littératures et civilisations étrangères
Toulouse II 📍 5 allée Antonio-Machado 31058 TOULOUSE CEDEX 1

D'autres bibliothèques d'anglais dans d'autres universités
À Lyon II, à Montpellier III, etc. Si vous en êtes, faites-vous connaître...

Des thèses soutenues en 2001 à Toulouse II à l'UFR de langues

ABASSI Zouhair (sous la dir. de John Moore), *Le conflit nord-irlandais à travers la presse britannique.*

BONNEFILLE Stéphanie (sous la dir. de Jean-Rémi Lapaire), *Concepts métaphoriques et schèmes mentaux chez G.Lakoff et M. Johnson.*

FAURE Nathalie (sous la dir. de Raphaëlle Costa de Beaugard), *La représentation chez Spenser : le motif de l'arbre dans le livre III de The Faerie Queene.*

GERMA Elisabeth (sous la dir. de Raphaëlle Costa de Beaugard), *L'odyssée Kubrickienne.*

MacMICHAEL Andrew (sous la dir. de Jean-Rémi Lapaire), *De l'origine et du développement de la combinaison V+ particule en anglais.*

SAVARIC Michel (sous la dir. de John Moore), *La question de l'identité en Irlande du Nord.*

Literature Online - LION  <http://lion.chadwyck.co.uk>

De la littérature anglaise et américaine en texte intégral. Des textes de l'an 600 à nos jours. Plus de 340 000 poèmes. 4 000 pièces de théâtre. Plus de 1 200 romans. Des œuvres, des biographies, des revues...

Early English Books Online - EEBO  <http://www.lib.umi.com/eebo/>

130 000 monographies, imprimées au Royaume-Uni entre 1470 et 1700. 22 millions de pages. Romans, bibles, recueils de poèmes, dictionnaires. Arts, économie, histoire, littérature, médecine, musique, religion, sciences.

American Periodicals Series Online - l'histoire de la création des États-Unis

Parutions aux États-Unis entre 1741 et 1900.

150 ans de magazines - 4 millions de pages de journaux.

Plus de 1 100 revues professionnelles

Voir p. 19 « Avec Chadwyck-Healey »

500 m². Budget annuel : 30 490 euros (environ 200 000 F)

Les 3 départements utilisateurs de la bibliothèque

Études du monde anglophone : près de 2 250 étudiants spécialistes inscrits à la bibliothèque

Langues étrangères appliquées : plus de 1 500 étudiants spécialistes inscrits à la bibliothèque

Sciences du langage : près de 650 étudiants spécialistes inscrits à la bibliothèque

Littératures et civilisations des pays anglophones (98 % en anglais) et sciences du langage - 35 000 livres & 110 abonnements

Prêts à domicile : 13 500 par an - Un tiers du fonds est en accès libre dans la salle de lecture de 100 places assises.

Horaires d'ouverture - 49 heures par semaine pendant les périodes de cours et 35 heures hors de ces périodes

Système informatisé de gestion de bibliothèque : SIGB *Horizon* d'Epixtech - Personnels : 1 ingénieur d'études et 1 adjoint technique

* Le British Council s'est retiré en 1985 mais la bibliothèque est restée ouverte jusqu'en 1995, gérée par la bibliothèque interuniversitaire. Avec la création en 1995 des services communs de la documentation, la bibliothèque a fermé et le fonds a été transféré à l'université du Mirail – Toulouse II – pour être partagé entre la bibliothèque universitaire centrale et la bibliothèque de l'UFR d'études du monde anglophone ; l'ancienne section d'anglais avait été élevée en UFR. En juin 2001, la bibliothèque américaine a fermé ; en 1998, l'UFR d'études du monde anglophone a vu son statut transformé en département, au sein d'une grande UFR de langues, littératures et civilisations étrangères avec 6 200 étudiants.

En plus des changements administratifs du département, la bibliothèque a subi ses propres bouleversements : la création du service commun de la documentation en 1995, l'informatisation de la bibliothèque dans le réseau des bibliothèques des universités de Toulouse en 1996, puis en novembre 2000, notre statut de bibliothèque associée est passé à celui de bibliothèque intégrée.

En 2002

● CA & CS à l'ABES & au CINES

Sont nommés membres du **conseil scientifique du CINES** – Centre informatique national de l'enseignement supérieur – Roger Mohr et Isabelle Sabatier - *JO* du 6 oct. 2001. Directrice du SCD de Paris IX – Dauphine, Isabelle Sabatier avait été nommée, en mai 2001, pour trois ans, membre du **conseil d'administration de l'ABES**.

Le CINES « assure pour le compte des établissements publics d'enseignement supérieur [...] un service informatique dans [...]

- le calcul numérique intensif ;

- l'exploitation des bases de **données d'information et de documentation, notamment celles utilisées dans le secteur des bibliothèques ;**

- l'expertise et la formation en matière de réseaux informatiques... » Décret de création n° 99-318

Alain Quéré, directeur du CINES

950 rue St-Priest
34097 MONTPELLIER CEDEX 5

● Au budget

« Le budget 2002 confirme les mesures annoncées dans le plan pluriannuel : **1 000 enseignants-chercheurs, 1 000 IATOSS, dont 150 pour les bibliothèques...** »

VU hebdo 24 sept. 2001.

Ce « recrutement de 150 personnels dans les **330 bibliothèques universitaires** (est prévu) afin d'**élargir les horaires** d'ouverture, » précise *Libération* du 5 octobre. Le même (le 12) indique que, souhaitant « concilier la sauvegarde de **la lecture gratuite et le respect du droit d'auteur**, [...] l'État acquittera, pour les bibliothèques, un droit forfaitaire de 1,5 euro par lecteur inscrit. Cette charge sera couverte [...] par l'Éducation nationale, (dans le cas) des bibliothèques universitaires (pour lesquelles **le tarif sera seulement de 1 euro**). » L'application de ces mesures, progressive la première année, s'étalera de 2003 à 2004.

● Aux BO & JO

Délégation. « Les présidents des universités [...] reçoivent [...]

délégation de pouvoirs [...]

pour la gestion des [...]

- **conservateurs généraux**

des bibliothèques et conservateurs [...]

- **bibliothécaires** [...]

- **bibliothécaires adjoints spécialisés** [...]

- **assistants des bibliothèques** [...]

- **magasiniers en chef et magasiniers**

spécialisés... » *BO* du 30 août 2001

Déconcentration. « Le ministre chargé de l'enseignement supérieur peut déléguer par arrêté **aux recteurs d'académie** [...] ses pouvoirs **en matière de recrutement et de gestion** des personnels titulaires et stagiaires des corps d'**ingénieurs** et de personnels **techniques et administratifs de recherche et de formation...** » *JO* du 19 sept. 2001

Agenda

UTLS : Université de tous les savoirs ☎ 01 42 86 20 62



Jusqu'au **31 janvier** *Les nanotechnologies - au milliardième de mètre*



Du **7 février au 21 mars** *La guerre d'Algérie - de 1954 à 1962*

Janvier



En début d'année, la sous-direction des bibliothèques et de la documentation de la direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'éducation nationale réunit, entre autres, les directeurs des services interétablissements de coopération documentaire – SICD –, les directeurs des bibliothèques de grands établissements – BGE – et ceux des services communs de la documentation – SCD – des universités... et beaucoup d'autres.

SDBD ☎ <http://www.sup.adc.education.fr/bib/> ☎ 01 55 55 10 10

☎ 97-99 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP

Février



Expo/Linux World du **30 janvier au 1^{er} février** au CNIT - Paris-La-Défense ; 4^e édition du salon professionnel des logiciels libres et solutions sous Linux.

☎ www.linuxexpo.com

Mars



Du **15 au 17** « **Temps des réseaux, partage des savoirs** » à Dijon au congrès national de la FADBEN, la fédération des enseignants documentalistes de l'éducation nationale. ☎ www.fabden.asso.fr



Du **18 au 20** **Documation 2002** à Paris au Palais des congrès.

☎ www.technoforum.fr



Du **22 au 24** **Fête de l'Internet** ☎ www.fete-internet.fr



21 & 22 « **La place de l'étudiant dans l'université du xx^e siècle** » au colloque de la CPU, à Mulhouse.

☎ <http://www.cpu.fr> ☎ 01 44 32 90 00

☎ Maison des universités 103 bd Saint-Michel 75005 PARIS

1^{er} vice-président Bernard Belloc - *Toulouse I*. 2^e vice-président Xavier Chapuizat - *Paris XI*.

3^e vice-président Georges Mollinié - *Paris IV*.



Du **22 au 27** au **Salon du livre**, entre autres...

● **Stand de l'ABES**

● « **Écrans et réseaux, vers une transformation du rapport à l'écrit ?** » Débat sur un colloque virtuel commencé en octobre 2001 ☎ <http://www.texte-e.org/>



Avec Chadwyck-Healey

Voltaire, Kafka, Schiller, les étudiants et les chercheurs

Dans le cadre de sa mission d'aide aux établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de l'information bibliographique, pour le compte de 28 d'entre eux, l'ABES a conclu deux marchés avec la société Chadwyck-Healey Limited - CHL - installée au Royaume-Uni, à Cambridge :

● « Achat de banques de données de littérature sur cédérom »

● « Abonnement à des banques de données en ligne ».

Les produits de CHL sont les principales sources d'information électronique, en lettres et sciences humaines, et l'outil de référence le plus complet dans ces catégories. Que ce soit par un achat de cédéroms ou par un abonnement à une banque de données, CHL présente un des grands intérêts de la documentation électronique : le recours à de multiples index pour effectuer une

recherche. Ce type de produit est particulièrement utile aux étudiants à partir de la maîtrise et aux chercheurs en général. Opérateur administratif et financier, l'ABES est le seul interlocuteur de CHL ; comme elle l'est de Chemical Abstracts Service pour 33 abonnés - voir le n° 24 d'Arabesques. L'ABES recueille les commandes des établissements, les communique à CHL, paye l'ensemble du marché et récupère la quote-part de chaque établissement, une fois déduite la subvention ministérielle. Le bénéfice obtenu par la conclusion de ce marché est une réduction de prix pour 2001/2002, 2002/2003 et un contrôle de l'augmentation pour 2003/2004. CHL fournit soit le texte intégral d'œuvres d'auteurs - Voltaire, Kafka, Schiller... - soit des références d'articles de revues littéraires et le texte intégral d'une partie de ces articles.

La banque de données la plus importante, à laquelle ont souhaité s'abonner 22 établissements, est *Periodical Contents Index (PCI)* qui contient 11 millions de références d'articles de journaux - les plus anciens datant du XVIII^e siècle - tirés de 3 500 périodiques, dont une partie est numérisée. PCI est une base internationale et le marché prévoit que CHL augmentera la numérisation des titres français indexés dans la base et que sa couverture chronologique sera étendue à des données plus récentes. Pour se rapprocher des besoins de la communauté universitaire française, CHL s'engage à numériser 25 titres par an, dont au moins 10 dans la liste des 25 titres les plus demandés par les établissements.

Les 25 titres les plus demandés par les établissements en lettres et sciences humaines

1. Les Annales
2. Actes de la recherche en sciences sociales
3. Études anglaises
4. Revue historique
5. Annales de géographie
6. Esprit
7. Europe
8. Revue des lettres modernes
9. L'Année sociologique
10. Archives des lettres modernes
11. Dix-huitième siècle
12. Dix-septième siècle
13. Études irlandaises
14. Histoire
15. Histoire, économie et société
16. Latomus
17. Population
18. Revue archéologique
19. Revue de littérature comparée
20. Revue d'histoire littéraire de la France
21. Revue française de science politique
22. Les Temps modernes
23. L'Année psychologique
24. Cahiers archéologiques : fin de l'Antiquité et Moyen Age
25. Gallia

Les 28... abonnés à Chadwyck-Healey

Nom de l'université ou établissement
Présidente ou président
Directrice ou directeur du SCD

La Réunion
Michel Boyer
Anne-Marie Blanc

Marne-la-Vallée
M. Dominique Perrin
Christian Lupovici

Paris I - Panthéon-Sorbonne
Michel Kaplan
Marie-Bernadette Jullien - *La Sorbonne*

Paris III - Sorbonne-Nouvelle
Jean-Michel Lacroix
Nathalie Jullian - *Ste-Geneviève*
Nicole Le Brenn

Paris VII - Denis-Diderot
Michel Delamar
Arlette Paillet-Katz

Paris X - Nanterre
André Legrand
Jean Mallet

Paris XII - Val-de-Marne
Paul Mengal
Pierre Carbone

Avignon et pays du Vaucluse
Henri Méloni
Françoise Fèbvre
Besançon - Franche-Comté
Françoise Bévalot
Sophie Desseigne

Bibliothèque nationale et universitaire
Gérard Littler, dir. *BNU - Strasbourg*

Bretagne-Sud
Gilles Prado
Annie Coisy

Clermont-Fd II - Blaise-Pascal
Jacques Fontaine
Livia Rapatel - *BMIU*

Dijon - Bourgogne
Bernard Laurin
Silvio Marchetti

Grenoble II - Pierre-Mendès-France
François Petit
Frédéric Saby - *SICD 2*

Lille III - Charles-de-Gaulle
Philippe Rousseau
Jean-Paul Chadourne

Limoges
Antonin Nouailles
Jean-Pierre Jacquet

Littoral - Côte d'Opale
Daniel Boucher
Mireille Chazal

Lyon II - Lumière
Gilbert Puech
Marie-Jeanne Tinland

Lyon III - Jean-Moulin
Gilles Guyot
Jean Bernon

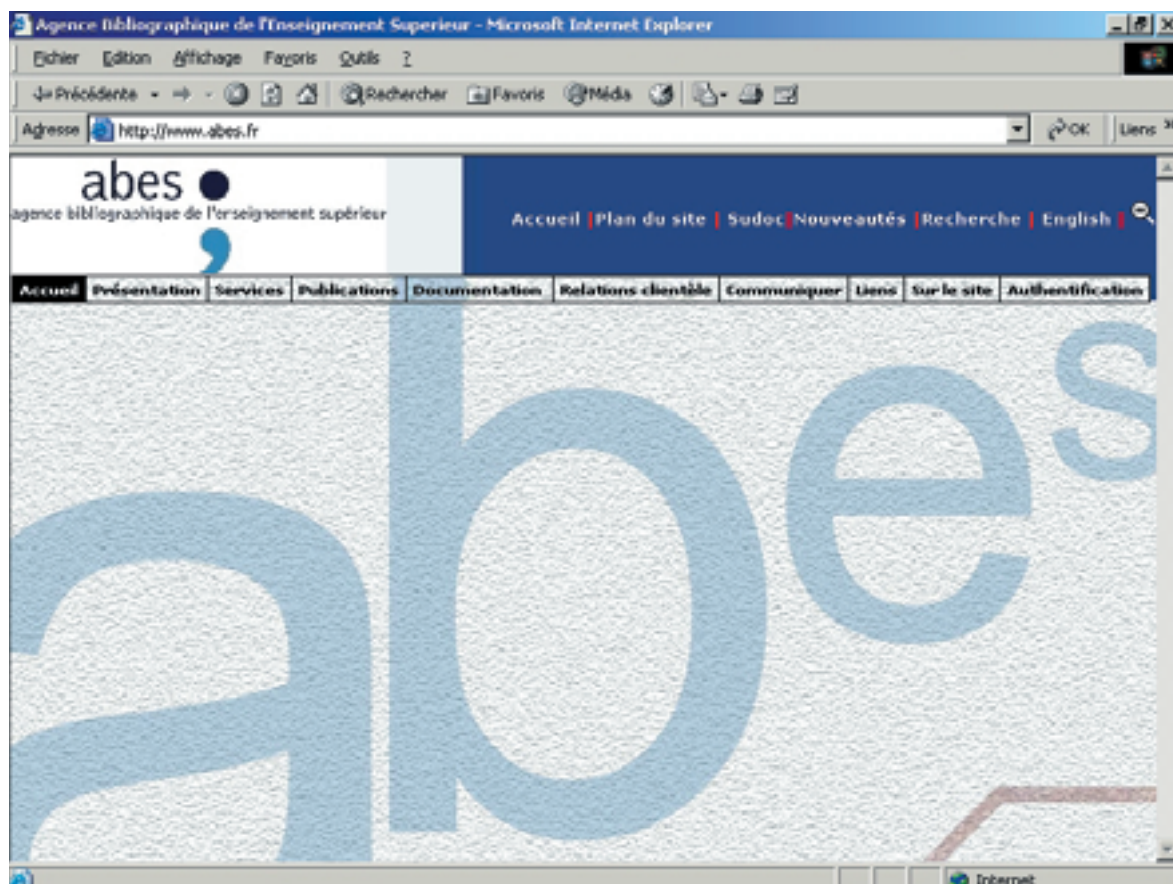
ENS de lettres et sciences humaines
Sylvain Auroux, dir.
Charles Micol - *SICD de Lyon*
Montpellier III - Paul-Valéry
Michèle Weil-Bergougnot
Pierre Gaillard - *BIU*
Orléans
Michel Mudry
Catherine Moreau
Poitiers
Éric Espéret
Geneviève Firouz-Abadie
Reims - Champagne-Ardenne
Jacques Meyer
Carine Elbekri-Dinoird
Rennes II - Haute-Bretagne
François Mouret
Élisabeth Lemau
Toulon et Var
Jean-Louis Vernet
Jacques Kériguy
Toulouse II - Le Mirail
Rémy Pech
Jean-Claude Annezer

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

 www.abes.fr

Peut-être l'avez-vous déjà visité puisqu'il est ouvert depuis... janvier.
Si ce n'est pas le cas, tapez vite <http://www.abes.fr> et bienvenue sur le nouveau site *web* de l'ABES.

Nouvelle présentation, nouvelle arborescence, nouvelles rubriques
pour mieux vous décrire ce qu'est l'ABES en 2002.
Progressivement vous y verrez une version anglaise,
un enrichissement constant du contenu,
des rubriques réservées aux membres du réseau du *Sudoc*,
un moteur de recherche pour vous conduire directement à l'information souhaitée...
Développé dans le souci d'une maintenance et d'une évolution aisées,
le nouveau site va vivre au rythme des missions de l'établissement
et de l'actualité documentaire dans l'enseignement supérieur.



Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Arabesques ↔ Sylvette Salvit ✉ salvit@abes.fr ☎ 04 67 54 84 12

Comité de rédaction

F. Berthomier - É. Coulouma - G. Lambert - L. Roussel - S. Salvit

ABES ☎ 04 67 54 84 10 📠 04 67 54 84 14 🌐 <http://www.abes.fr>

Arabesques

Directrice de la publication

Sabine Barral

ISSN 1269-0589

📍 25 rue Guillaume-Dupuytren BP 4367
34196 MONTPELLIER CEDEX 5